

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Édition
Octobre
2024



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil	4
Vie municipale	6
Urbanisme	11
Bibliothèque municipale	13
Loisirs et sports	14
Les bons coups de chez nous!	19
Saviez-vous que...	21
Informations diverses	22

Prochaine réunion du conseil : 4 novembre à 19h30

Le mot du maire

Les couleurs de l'automne sont arrivées, offrant un spectacle magnifique. Toutefois, nous devons également souligner un point de déception concernant les marquages au sol de l'entrée du village. Seules les lignes du côté sud de l'entrée du village, indiquant où se positionner sur le terre-plein, ont été tracées. Le conseil municipal exprime sa déception, ayant pourtant demandé dans la résolution du 3 juin dernier que **les deux entrées** soient marquées.



Route des Fondateurs

Les travaux dans la portion du village devraient être finalisés cet automne. Nous avons soumis, une nouvelle fois, une demande au programme du **PAVL** pour les un peu moins de 4 kilomètres restants. Nous devrions recevoir des nouvelles concernant l'acceptation de la subvention d'ici la mi-décembre. Espérons que cette subvention sera accordée, afin que nous puissions enfin terminer ce tronçon qui, comme nous le savons, en a grandement besoin.



Cet été, l'équipe des travaux publics a réalisé des travaux majeurs le long de la route des Fondateurs. Malheureusement, nous avons observé que l'utilisation de la chaussée par les véhicules tout-terrain, en particulier lors de manœuvres de dérapage, cause des dommages importants à la voirie. De plus, plusieurs plaintes concernant des manœuvres dangereuses ont été rapportées au Service de police de Saguenay, entraînant une surveillance accrue de la route des Fondateurs.

Nous vous rappelons quelques articles pertinents du **règlement 2019-393** :

14.12 Va-et-vient dans les rues

Il est interdit de circuler de manière excessive et répétée dans une même rue ou dans une succession de rues avec une motocyclette ou tout autre véhicule routier dans le but de tester le moteur, de prendre part à des courses, de s'amuser ou pour toute autre raison non justifiée. Toute personne contrevenant à cet article est passible des sanctions prévues par le règlement.

14.22 Dérapage

Il est interdit de provoquer délibérément un dérapage en actionnant le frein à main ou en utilisant tout autre moyen, ainsi qu'en faisant survirer ou sous-virer les pneus sur une voie publique ou dans un stationnement.

14.23 Manœuvre à une roue

Il est interdit de conduire un véhicule routier, un véhicule hors route, une motocyclette ou un cyclomoteur de manière à ce qu'une ou plusieurs roues ne soient plus en contact avec la chaussée sur une voie publique ou dans un stationnement.

Si vous êtes témoin d'une infraction, nous vous encourageons à communiquer avec le Service de police de Saguenay au 418-699-6000, poste 3.

Communication lors des interventions des services d'urgence

Il est possible que vous soyez témoins de l'intervention de services d'urgence, tels que les ambulanciers, la police ou les pompiers, dans notre municipalité ou à proximité. Il est important de comprendre que ces interventions ne signifient pas nécessairement qu'une situation d'urgence à grande échelle est en cours. Il peut s'agir d'incidents isolés ou de situations nécessitant une assistance immédiate, sans danger pour la population en général.

En tant que municipalité, nous nous engageons à vous tenir informés lorsque cela est requis, mais

Le mot du maire

certaines interventions des services d'urgence peuvent ne pas être relayées publiquement pour des raisons de confidentialité, de respect de la vie privée ou pour garantir l'efficacité des opérations.

Il est également à noter que nos employés municipaux sont responsables de communiquer les informations pertinentes via nos médias sociaux officiels lorsque les circonstances l'exigent. Nous nous efforçons de vous fournir des mises à jour fiables et vérifiées, dans le respect des protocoles de sécurité et de confidentialité.

Si une intervention concerne directement la sécurité publique ou nécessite une vigilance accrue de votre part, soyez assurés que nous prendrons les mesures nécessaires pour vous en informer dans les plus brefs délais. En attendant, nous vous demandons de faire preuve de prudence autour des scènes d'intervention et de laisser les professionnels faire leur travail.



Guy Lavoie, Maire de la Municipalité de Larouche

Bonification du marquage et de la signalisation sur la route 170, à la jonction des rues Gauthier et des Épinettes



Le ministère des Transports et de la Mobilité durable tient à informer la population de Larouche et des environs que des travaux de marquage et d'installation d'une nouvelle signalisation ont été effectués sur la route 170, à la jonction des rues Gauthier et des Épinettes.

Ces travaux visent à améliorer la sécurité dans le secteur, par :

- l'amélioration du marquage au sol (délimitation des voies et indication des directions autorisées);
- l'ajout de panneaux dans les deux directions interdisant les demi-tours;
- le réaménagement de l'espace du terre-plein central.

Ces modifications ont pour effet de limiter les différents mouvements des véhicules dans ce secteur et de sécuriser les virages à gauche sur les rues Gauthier et des Épinettes.

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Nous sommes ravis de vous présenter notre chronique : "Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil." Plongez-vous dans les coulisses de la vie municipale avec nous ! À chaque édition du journal, nous vous offrirons un récapitulatif des moments forts, des décisions cruciales et des débats animés qui ont marqué les réunions du conseil municipal. Restez informés, connectés et découvrez ce qui façonne notre communauté.

Résumé des séances ordinaires du 5 août et du 9 septembre 2024

ACHATS, BUDGET ET OCTROIEMENT DE CONTRATS:

- Entente intermunicipale pour le service centralisé de réponse aux appels d'urgence 911 résolution 24-08-225;
- Décompte final: Travaux de réfection du barrage situé à l'exutoire du lac de l'Aqueduc résolution 24-09-234;
- Suivi au ministère des transports et de la mobilité durable: septembre 2024 résolution 24-09-237;
- Attribution du contrat pour les études géotechniques dans le cadre des études préliminaires du projet d'aménagement de la patinoire couverte résolution 24-09-252;
- Attribution de contrat pour le relevé de terrain dans le cadre des études préliminaires du projet d'aménagement de la patinoire couverte résolution 24-09-253.

résolution 24-08-217;

- Plan d'action: Accès à l'eau potable au centre communautaire;
- Consultation et décision: Demande de dérogation mineure 1399 chemin du Ruisseau résolution 24-09-241;
- Consultation et décision: Demande de dérogation mineure 554 chemin Champigny résolution 24-09-242.

AUTRES:

- Nomination: Gouvernance pour le projet d'aménagement de la patinoire couverte multifonctionnelle résolution 24-08-227;
- Demande de local: MDJ résolution 24-09-249;
- Demande de local: Le groupe Repère résolution 24-09-250;
- Dépôt du rapport: Camp de jour estival 2024;

SUBVENTIONS:

- Confirmation de la contribution gouvernementale du MAMH / TECQ 2024-2028;
- Programme d'aide à la voirie locale: dépôt d'une demande (redressement) reconstruction de chaussée et ponceaux - route des Fondateurs résolution 2024-08-224;
- Dépôt projet: Programme nouveaux horizons pour les aînés résolution 24-09-251.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS ET PROCESSUS:

- Politique de gestion des plaintes: Août 2024

**N'hésitez pas à consulter
l'intégralité des procès-verbaux sur
www.larouche.ca !
Prochaine réunion du conseil :
Ouvrte au public
4 novembre à 19h30
Hôtel de ville de Larouche**

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil.

Projets en cours dans la municipalité

La Municipalité de Larouche en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay est fière de mettre en place au profit des citoyens les projets suivants:

Le débarcadère Cascouïa: L'installation des quais ont été effectués. Des travaux d'aménagement paysager devraient se faire au printemps 2025.

L'agrandissement du stationnement de l'hôtel de ville: Les travaux sont terminés.

Déplacement du parc Cascouïa: Les entreprises René Gauthier ont débutés les travaux d'installation du parc et de terrassement. Ceux-ci devraient se terminer à la fin de l'automne. Les lampadaires ont été installés par Les lignes du Fjord.

Parc William-Larouche: Les travaux de terrassement ont été débutés par les entreprises René Gauthier. Des travaux d'implantation de clôtures ont été effectués à proximité du gazebo près de l'école.

Route des Fondateurs, portion village: Les travaux sur la route des Fondateurs, portion village ont repris en octobre. Considérant que nous n'avons pas été en mesure de recevoir les autorisations du CN au début de l'automne 2023, nous avons dû terminer le projet en retirant la section des travaux sous le rail du chemin de fer.

Amélioration audiovisuelle des salles de l'hôtel de ville: L'installation des équipements audiovisuels a été effectuée en octobre par GTM.



Nous vous prions d'éviter les secteurs pendant la durée des travaux.

LE TRAVAIL DE RUE EN BREF !

Le travailleur de rue, c'est un intervenant formé pour t'aider et t'écouter, peu importe ta situation.

Au besoin, le travailleur de rue peut également te référer ou t'accompagner à divers services offerts!

Gratuit, confidentiel et anonyme.

Pour nous contacter :

Par téléphone

418 542-7536 poste 111

Ou via la messagerie Facebook



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le conseil de municipal de Larouche a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, un avis de motion dans le but d'adopter le règlement 2024-434 ayant pour objet de régir la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2010-301 ayant pour objet la Politique de gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2019-392 modifiant le règlement 2010-301

Ce règlement sera adopté à une séance subséquente, soit celle du 4 novembre 2024.

À cette même réunion, le projet de règlement a aussi été déposé.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la directrice générale la municipalité, situé au 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ainsi que dans la section Documentation-Règlement du site web de la municipalité de Larouche.

DONNÉ À LAROUCHE, le 8 octobre 2024.

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, le premier projet de règlement no 2024-435 intitulé : Modification au plan d'urbanisme afin de permettre des usagers en affectation agroforestière

La réunion de consultation concernant ce règlement se tiendra le 4 novembre à 19 h.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles au secrétariat municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205, ainsi que sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À LAROUCHE, le 8 octobre 2024.

Vie municipale

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, le premier projet de règlement no 2024-436 intitulé : Modification au règlement de zonage afin d'ajouter des définitions à la terminologie.

La réunion de consultation concernant ce règlement se tiendra le 4 novembre à 19 h 10 .

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles au secrétariat municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205, ainsi que sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À LAROCHE, le 8 octobre 2024.

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, le premier projet de règlement no 2024-437 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

La réunion de consultation concernant ce règlement se tiendra le 4 novembre à 19 h 20 .

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles au secrétariat municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205, ainsi que sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À LAROCHE, le 8 octobre 2024.

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le conseil de municipal de Larouche a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, un avis de motion dans le but d'adopter le règlement 2024-438 de la régie interne du conseil municipal

Ce règlement sera adopté à une séance subséquente, soit celle du 4 novembre 2024.

À cette même réunion, le projet de règlement a aussi été déposé.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la directrice générale la municipalité, situé au 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ainsi que dans la section Documentation-Règlement du site web de la municipalité de Larouche.

DONNÉ À LAROCHE, le 8 octobre 2024.

Vie municipale

L'automne est à nos portes et avec lui vient une de mes fêtes préférées, l'Halloween ! Cette année, nous voulons faire de notre municipalité un lieu encore plus effrayant et festif pour célébrer cette fête emblématique. Nous faisons appel à vous, chers habitants de Larouche, pour nous aider à créer une ambiance d'Halloween inoubliable dans notre municipalité.

Voici comment vous pouvez contribuer à la décoration d'Halloween de notre municipalité :

- Décorez vos maisons : Faites preuve de créativité en décorant vos maisons avec des citrouilles, des fantômes, des araignées géantes et tout ce qui peut donner la chair de poule. Faites de votre résidence la plus terrifiante du quartier !
- Spectacle de maisons hantées : Si vous avez l'âme d'un metteur en scène, créez une maison hantée dans votre jardin pour que les enfants (et les adultes) puissent la visiter le soir de l'Halloween.
- Collecte de bonbons : Encouragez vos voisins à participer à une collecte de bonbons pour les enfants le soir d'Halloween. Il n'y a rien de mieux que de voir les visages illuminés de nos petits monstres en herbe.
- Partagez vos idées : Si vous avez des idées de décoration d'Halloween uniques ou des astuces pour créer une ambiance effrayante, partagez-les avec la communauté sur les réseaux sociaux.



Ensemble, nous pouvons faire de Larouche l'endroit le plus terrifiant et le plus amusant pour célébrer Halloween cette année. Montrez votre créativité et votre esprit communautaire en participant à cette mobilisation citoyenne pour la décoration d'Halloween. Plus nous serons nombreux à participer, plus notre municipalité sera ensorcelante !

La Commission des Loisirs de Larouche vous a encore préparé quelques surprises cette année. N'oubliez pas d'aller voir les pompiers à la caserne qui vous attendent avec breuvage et bonbons!

Faisons d'Halloween 2024 à Larouche une fête que nous n'oublierons jamais!

Mylène Hébert,
Conseillère municipale

Fête d'Halloween dans les rues de Larouche

31 octobre 2024 de 18h à 20h



Points d'intérêt	
Une virée au cirque Cour d'église	Bonbons
Maison des jeunes Centre communautaire	Bonbons
Autobus de l'honneur Rue Richer	Bonbons
Les Fous du roi Cour d'école	Animation
Caserne de pompiers Centre communautaire	Bonbons

Patrouille de surveillance dans le secteur du village par le service de sécurité incendie

Cracheurs de feu et machine post-apocalyptique par les Fous du roi



Merci à nos partenaires



www.larouche.ca

INFO PROJET

Projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle

Cette chronique INFO-PROJET a pour but de stimuler votre curiosité envers le projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle mis de l'avant par la municipalité de Larouche. Par l'intermédiaire du journal Le Rappel, nous vous tiendrons informés pendant toutes les étapes de réalisation du projet.

Introduction

La municipalité de Larouche recevra une subvention de 1,7 M\$ dans le cadre du [Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air \(PAFIRSPA\)](#) pour réaliser un projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle. Le coût total du projet est évalué à 2,5M\$.

Objectifs du projet

La réalisation du projet permettra de moderniser les installations sportives et récréatives situées au terrain des loisirs (912, route des Fondateurs) en remplaçant la patinoire actuelle par une nouvelle infrastructure couverte attrayante. La mise à jour des installations permettra une sécurité accrue et garantira aux utilisateurs une expérience rehaussée. Nous souhaitons faciliter l'accessibilité aux activités pendant toute l'année et permettre une utilisation polyvalente qui répondra aux besoins variés de la population, tant sportifs que culturels. La durabilité de la nouvelle construction est un critère auquel le projet devra aussi répondre. La structure couverte offrira de nombreux avantages en nous abritant des intempéries, peu importe la saison. L'entretien de la glace sera grandement facilité en hiver et garantira une meilleure qualité de glace. Plusieurs activités et événements pourront être maintenus peu importe les conditions météorologiques. Pour toutes ces raisons, nous envisageons une augmentation significative de l'utilisation du terrain des loisirs

Que comprend le projet?

La nouvelle infrastructure sera localisée au même endroit que la patinoire actuelle. Les travaux comprennent le retrait complet de la patinoire existante (bandes, asphalte, poteaux d'éclairage), excavation, drainage, mise en place d'une nouvelle surface de jeu en béton polie, construction de fondations et d'une structure de toit avec intégration d'éclairage à faible consommation, installation de nouvelles bandes de patinoire, de bancs des joueurs et d'estrades. Les dimensions de la nouvelle patinoire demeureront inchangées par rapport à la patinoire actuelle, soit approximativement 85 pi x 185 pi. La construction d'un entrepôt technique permettra d'accueillir les équipements nécessaires à l'entretien et à la pratique des différentes activités. La nouvelle infrastructure sera utilisée en complémentarité avec le chalet des loisirs actuel. Par exemple, nous maintiendrons l'utilisation du chalet des loisirs comme salle d'habillage pour les utilisateurs de la patinoire. Pour la construction, le bois sera utilisé comme matériau premier. Le bois offre une excellente performance structurale, assurant la solidité et la stabilité nécessaires pour la longévité de l'infrastructure. En tant que ressource renouvelable, le bois offrira non seulement une empreinte carbone plus faible, mais il apportera également une esthétique naturelle et chaleureuse à l'ensemble. Un dispositif innovant permettra d'ouvrir et

Vie municipale

fermer temporairement les murs lors des intempéries, selon les saisons ou les besoins du calendrier des événements. Enfin, un aménagement paysager contribuera à rendre votre visite au terrain des loisirs plus agréable

Mode contractuel « conception - construction »

Pour le contrat, la municipalité de Larouche souhaite s'entendre pour un projet clé en main. De ce fait, l'entrepreneur sera responsable de la conception, de la construction et de la mise en marche des infrastructures.

Gouvernance

Un comité a été mis en place par la municipalité pour assurer la gestion et le bon déroulement du projet.

L'échéancier en résumé

Description	Échéance
Début du projet	Août 2024
Études préliminaires	Septembre à novembre 2024
Lancement de l'appel de financement	Octobre 2024
Lancement de l'appel d'offres	Janvier - février 2025
Règlement d'emprunt	Mars 2025
Conception	Mars à juillet 2025
Finalisation du plan de financement	Mai 2025
Construction	Août à décembre 2025
Ouverture	Hiver 2025-2026

Nous vous remercions de votre intérêt envers ce projet d'envergure. Il nous fera plaisir de vous tenir informés de l'avancement du dossier lors des prochaines éditions du journal.

À la prochaine!

Maxime Larouche, Coordonnateur aux loisirs et sports

Urbanisme

L'affichage clair et visible des numéros civiques est une obligation essentielle pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement des services municipaux. Selon le **règlement numéro 2018-384** de la municipalité de Larouche, chaque propriétaire est tenu d'afficher le numéro civique attribué par le Service de l'urbanisme sur la voie publique. Cet affichage doit respecter des normes précises afin de garantir qu'il soit facilement visible en tout temps.

La réglementation insiste sur des **caractères de taille suffisante** : au moins 102 mm (4 pouces) pour les bâtiments situés à moins de 15 mètres de la voie publique et 203 mm (8 pouces) pour ceux situés plus loin. De plus, la couleur des numéros doit **contraster** avec le fond, et rien sur la propriété ne doit gêner leur visibilité depuis la rue.

Ce respect des normes facilite l'accès des **services d'urgence** comme les pompiers, ambulanciers ou policiers, qui peuvent rapidement identifier l'adresse en cas d'intervention. De même, il simplifie le travail des services de livraison, des inspecteurs municipaux et autres prestataires. Enfin, une signalisation adéquate contribue à la fluidité du transport en évitant les retards liés à la recherche d'adresses mal affichées.

Maintenir l'affichage en bon état, conforme aux exigences légales, est donc non seulement une responsabilité légale, mais aussi un geste important pour le bien-être collectif et la sécurité de tous.

Olivier Perron, Inspecteur municipal



*L'obtention d'un permis n'est plus nécessaire

Le déneigement responsable : un devoir citoyen

Avec l'hiver à nos portes, il est crucial de rappeler à tous les citoyens les règles en matière de déneigement afin d'assurer la sécurité et la fluidité de nos rues et trottoirs. Selon le **Règlement numéro 2000-217, article 14**, il est strictement interdit de jeter ou de déposer la neige provenant de terrains privés sur la voie publique, les trottoirs ou dans les espaces publics. Ce geste constitue une nuisance et peut avoir des conséquences graves, tant pour la sécurité des piétons que pour la circulation automobile.

En effet, le non-respect de cette règle complique le travail des équipes de déneigement de la municipalité, qui s'efforcent de dégager les rues rapidement après les chutes de neige. De plus, les amas de neige sur les trottoirs ou dans les rues peuvent entraîner des accidents, en particulier pour les piétons.

Il est donc de la responsabilité de chaque propriétaire ou locataire de déneiger de manière appropriée en évitant de pousser la neige dans les espaces publics. Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour entreposer la neige sur votre terrain, des solutions existent, comme faire appel à un service de transport de neige.

En cette saison hivernale, assurons-nous de respecter ces règles pour une cohabitation harmonieuse et sécuritaire. Déneiger de manière responsable, c'est contribuer à la sécurité de tous!



Chevaliers de Colomb

2024-2025

ENSEMBLE, ENCOURAGEONS LA CAMPAGNE DES ŒUVRES CHARITABLES DU QUÉBEC

LEVÉE DE FONDS ANNUELLE / ANNUAL FUNDRAISER

200 000\$

EN PRIX / IN PRIZES

Tirage le 4 avril 2025 à 15h00

Hotel Le Victoria / Victoriaville
19, boulevard Arthabaska est, Victoriaville (Québec) Canada G8T 0S4

ŒUVRES CHARITABLES
100% des profits de cette campagne de financement sont distribués au Québec à des organismes de bienfaisance à vocation humanitaire et enregistrés au Canada dont le but est de porter secours aux personnes nécessiteuses.

CHARITABLE WORKS
100% of the profits from this fundraising campaign are distributed in Québec to charities with a humanitarian vocation and registered in Canada whose goal is to help to help people in need.

ŒUVRES LOCALES
de tous les Conseils Chevaliers de Colomb de la province de Québec au Canada seulement.

LOCAL CHARITABLE WORKS
of all Councils Knights of Columbus of the province of Québec in Canada only.

PROFITS À TITRE INDICATIF SEULEMENT / PROFITS AS INDICATIVE ONLY

MERCI À NOS COMMANDITAIRES.

THANKS TO OUR SPONSORS.

1 ARGENT COMPTANT 50,000\$	6 CARTE CADEAU TANGUAY 12,000\$ NON MONNAYABLE	11 SOUFFLEUSE HSS VINTCO 202 5,900\$ OU ARGENT : 4,000\$
2 ARGENT COMPTANT 25,000\$	7 ARGENT COMPTANT 10,000\$	12 CARTE CADEAU TANGUAY 5,000\$ NON MONNAYABLE
3 ARGENT COMPTANT 20,000\$	8 ARGENT COMPTANT 10,000\$	13 ARGENT COMPTANT 5,000\$
4 ARGENT COMPTANT 15,000\$	9 ARGENT COMPTANT 10,000\$	14 ARGENT COMPTANT 5,000\$
5 VTT HONDA TRI 100 RUMON 2024 16,100\$ OU ARGENT : 12,000\$	10 ARGENT COMPTANT 6,000\$	15 CARTE CADEAU TANGUAY 5,000\$ NON MONNAYABLE

Contacter
Denis Chouinard
au
418-547-4486

Bibliothèque municipale

Jeux de société à la Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche !



La Bibliothèque Lucette-Douillard est ravie de vous offrir des jeux de société avec la collaboration de **Soirée de jeux - Café Ludique** de Chicoutimi! Que vous soyez un passionné de jeux de société ou que vous souhaitiez simplement passer un bon moment entre amis, c'est l'occasion parfaite pour vous plonger dans un univers ludique et divertissant.

Comment ça fonctionne?

- **Suivez la page Facebook de la bibliothèque** : Restez à l'affût des dernières mises à jour et annonces en suivant notre page: @Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche
- **Écoutez la capsule vidéo des jeux du mois** : Découvrez chaque mois une nouvelle sélection de jeux à essayer.
- **Créez votre groupe** : Réunissez vos amis, votre famille ou vos collègues pour une soirée mémorable.
- **Écoutez les règles du jeu via la capsule vidéo**: Afin de faciliter la compréhension du jeu, écoutez la capsule vidéo des règlements. Vous pourrez vous assurer que tous les joueurs sont prêts à jouer.
- **Réservez la salle** : Contactez-nous pour réserver la salle au 418 695-2201, 3603, que ce soit de jour, en soirée ou durant le week-end.

Voici les jeux proposés:



Ramen Extrême

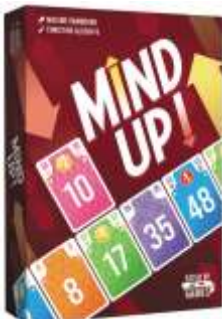
Age: 8 ans et +
Nombre de joueurs: 2 à 5
Durée: 15-30 minutes

Attention c'est chaud! Les fins connaisseurs de ramen lancent et relancent à tour de rôle les dés afin d'acheter des ingrédients pour concocter les meilleurs bols de ramen! Les joueurs mettront la pression sur leurs adversaires en augmentant leurs niveaux d'épices, ce qui diminue leurs points. Attention à la chaleur EXTREME!

Crack List

Age: 10 ans et +
Nombre de joueurs: 2 à 8
Durée: 30 minutes

Vous vous souvenez du jeu des catégories? Crack List revisite ce classique dans un nouveau jeu de cartes convivial, original et plein de rebondissements. Une liste est choisie. Maintenant, débarrassez-vous de votre main en proposant des réponses qui commencent par les lettres de vos cartes. Personne n'est à l'abri d'une carte ACTION qui peut renverser le jeu ... Les règles s'expliquent en 1 minutes, très rapide à prendre en main!



Mind Up

Age: 8 ans et +
Nombre de joueurs: 3 à 6
Durée: 20 minutes

Bienvenue dans ce jeu de cartes malin et captivant ! Votre objectif est de deviner les intentions de vos adversaires afin de remporter la carte convoitée qui se trouve au centre de la table. La mécanique clé de ce jeu repose sur l'ordre secret des numéros joués par chaque joueur.

Loisirs et sports

Sentiers pédestres, secteur lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible);
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Accès principal	0,6 km (aller-retour)	21 m ▲ 21 m ▼	9 min.
		Accès secondaire	0,1 km (aller)	2 m ▲ 20 m ▼	3 min.
		De la Croix	0,2 km (aller)	11 m ▲ 21 m ▼	4 min.
		Du Belvédère	1,0 km (boucle)	62 m ▲ 62 m ▼	18 min.
		Du Lac	1,5 km (boucle)	58 m ▲ 58 m ▼	29 min.
		De l'Hôtel de ville	0,8 km (boucle)	43 m ▲ 43 m ▼	15 min.

Avertissements

	Baignade interdite		Véhicules motorisés interdits		Ramasser vos déchets
	Chasse interdite		Vélos interdits		Garder votre animal en laisse
	Feux interdits				



MONT-GYM | Salle d'entraînement accessible 24/7

Lieu : salle 212, hôtel de ville
 Horaire : En tout temps
 Tarif régulier : 1 mois (35\$/mois), 2 mois ou plus (25\$/mois)
 Puce d'accès (dépôt de 20\$)



LOCATION DE GYMNASSE

Vous souhaitez organiser des activités en gymnase? La location du gymnase de l'école Du Versant est possible les soirs et les fins de semaine. Le tarif de location est de 48\$/heure pour un minimum de 2 heures.

Afin d'encourager la pratique d'activités sportives, la **Commission des loisirs** offre une **subvention de 20\$/hrs pour les activités récurrentes s'adressant aux résidents et résidentes de Larouche.**

Informations : Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605.

Loisirs et sports

Municipalité de
LAROUCHE

OFFRE D'EMPLOI Préposé(e) de patinoire

- ✓ Tu es autonome et responsable ?
- ✓ Tu possèdes de bonnes capacités physiques ?
- ✓ Tu aimes le travail à l'extérieur ?
- ✓ Tu as des aptitudes pour travailler avec le public ?

Tu es peut-être le candidat idéal pour ce poste!



Pour plus de détails :

<https://www.larouche.ca/vivre-a-larouche/offres-emploi>

**Pour postuler, transmets ton CV
par courriel à loisirs@larouche.ca
avant le 10 novembre 2024.**

Vendredi 22 novembre
10:00 à midi
Hôtel de ville de Larouche

BRICOLAGE DE NOËL



Municipalité de
LAROUCHE

Activité gratuite
Pour les enfants de 4 à 12 ans

Inscription en ligne :

<https://forms.office.com/r/7gY9K131b1>





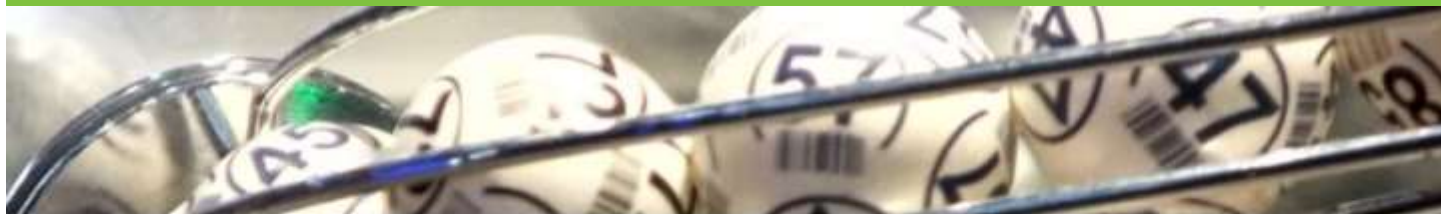
23 et 24 novembre 2024 de 9h à 16h
à l'Hôtel de ville de Larouche

Programmation

<https://www.larouche.ca/evenements/marche-de-noel>



Loisirs et sports



PROCHAIN BINGO

Dimanche 24 novembre à 13h – Hôtel de ville de Larouche



SONDAGE D'INTÉRÊT POUR LANCER UNE LIGUE DE

CORNHOLE

Vous aimez le **Cornhole** ou souhaitez
découvrir cette activité ?

Nous envisageons de lancer une ligue de
Cornhole à Larouche et nous avons besoin
de votre avis !

Complète le **sondage** pour nous aider à
organiser cette activité amicale et
divertissante.

Pour accéder au formulaire :

<https://forms.office.com/r/warEBg8wz1>

RÉPONDRE AVANT LE
10 NOVEMBRE 2024



Merci de votre participation et au plaisir de
vous voir nombreux !



Tournoi de crible au profit de SP Canada - Saguenay

Dimanche 3 novembre à 13h - Hôtel de ville de Larouche

- En équipe de deux;
- Apporte ton joueur ou demande à être jumelé;
- Minimum de deux parties par équipe;
- Inscription à l'avance ou sur place;
- Service de cantine;
- Prix de participation;
- Plaisir garanti.

Pour s'inscrire à l'avance :

<https://forms.gle/qsjfdotd82n4JtxD7>



Pour soutenir la cause de la sclérose en plaques et faire un don :

<https://tinyurl.com/a4fwjeny>



Jeux de crible recherchés

Nous recherchons des jeux de crible pour l'organisation d'un tournoi au profit de la sclérose en plaques. L'événement aura lieu le 3 novembre à l'hôtel de ville de Larouche.

Si vous êtes en mesure de prêter un jeu, contactez-nous sans plus tarder.



facebook.com/loisirs.larouche
418 695-2201, poste 3605

Les bons coups de chez nous!



Des géocaches pour faire découvrir Larouche !

La municipalité de Larouche tient à souligner l'extraordinaire implication des moniteurs et des jeunes du camp de jour qui ont contribué à une initiative unique cet été. Ensemble, ils ont mis en place plusieurs géocaches réparties à travers le village, toutes répertoriées sur l'application ****geocaching.com****.

Cette activité a permis à une cinquantaine de personnes, tant des résidents que des visiteurs, de découvrir Larouche sous un nouvel angle, en explorant ses recoins au fil de cette chasse au trésor moderne. Le géocaching est une belle manière de se connecter à la nature et à notre communauté, tout en profitant d'une activité en plein air, accessible à tous.

Merci à nos jeunes participants et à leurs moniteurs dévoués pour cette belle initiative qui fait rayonner notre village !

Éducation, innovation et engagement : L'héritage de Madame Kim Boivin



Madame Boivin est une enseignante exceptionnelle qui incarne les valeurs d'innovation, de dévouement et de leadership dans le domaine de l'éducation. Au cours des 3 dernières années, la municipalité de Larouche a collaboré avec l'école Du Versant sur plusieurs projets portés par Madame Kim Boivin. Elle a su mobiliser les acteurs de la communauté pour mener à terme des projets rassembleurs ayant un impact positif sur nos jeunes.

Madame Kim Boivin a démontré un engagement exceptionnel dans les cinq domaines clés que ce prix vise à honorer :

Culture numérique et créative en salle de classe :

Madame Boivin a intégré avec succès les technologies numériques de pointe dans sa salle de classe pour améliorer l'expérience d'apprentissage de ses élèves. Elle a développé des programmes éducatifs numériques innovants qui stimulent la créativité de ses élèves et les préparent à réussir dans une économie numérique en constante évolution.

Madame Boivin est responsable de la brigade TIC, elle implique les jeunes dans l'entretien des équipements technologiques, dans la conception graphique dans divers projets et l'accompagnement des plus jeunes.

Méthodes d'enseignement innovatrices et exemplaires:

Madame Boivin est reconnue pour ses méthodes d'enseignement novatrices qui captivent et motivent ses élèves. Elle utilise des approches pédagogiques diversifiées qui tiennent compte des besoins individuels de chaque élève, favorisant ainsi une meilleure compréhension des sujets enseignés. Lorsqu'elle enseigne la science, elle part en forêt dans les sentiers derrière l'école avec sa classe. C'est dans le plaisir et la créativité que les jeunes découvrent les essences d'arbre. Madame Boivin monte des projets éducatifs dynamiques, comme la conception d'une rampe de petites automobiles. Dans cette situation d'apprentissage, les élèves de madame Kim découvrent le concept d'équilibre et les effets combinés de plusieurs forces sur un objet.

Il y a trois ans, elle a débuté la mise en place d'un projet de jardin collectif. Elle a approché la municipalité pour l'utilisation d'un terrain vacant près de l'école. Les élèves de l'école sont impliqués dans leurs cours et dans des comités spéciaux que madame Kim chapeaute dans les différentes étapes de conception et d'entretien du jardin:

Les bons coups de chez nous!



- Achat de matériel;
- Appel aux parents pour l'entretien estival;
- Plan du jardin;
- Semis, mise en terre, récoltes et transformation des légumes;
- Etc.

L'an dernier, Madame Kim a fait appel au soutien d'un producteur maraîcher pour la période des semis et de la mise en terre. Le producteur maraîcher est venu faire des ateliers éducatifs, et à soutenu les élèves.

Soutien de la réussite et du développement des compétences de l'élève :

Madame Boivin s'investit pleinement dans le succès de ses élèves en les guidant à travers leurs parcours éducatifs. Elle offre un soutien personnalisé et encourage l'acquisition de compétences essentielles, non seulement sur le plan académique, mais aussi sur le plan social et émotionnel.

Elle accorde de l'importance au développement de toutes les compétences et travaille sur des projets pour développer l'intérêt de chacun. L'an dernier, elle a remué ciel et terre pour avoir accès à des planches à neige pour les élèves avec l'aide de madame Marie-Ève, enseignante en éducation physique.

Elle organise des sorties éducatives mettant à l'honneur la culture, comme la visite du Salon du livre et la participation à des pièces de théâtre. Au-delà de faire vivre une pièce de théâtre, elle met en place des activités pédagogiques avant et après permettant aux élèves de développer et de réinvestir leurs connaissances.

Citoyenneté mondiale et engagement dans la collectivité :

Madame Boivin incarne les valeurs de la citoyenneté mondiale en enseignant à ses élèves l'importance de la diversité, de l'inclusion et de la responsabilité sociale. Elle encourage activement ses élèves à s'impliquer dans des projets communautaires et des initiatives sociales, les préparant ainsi à devenir des citoyens responsables et engagés.

Dans la classe de Madame Boivin, c'est le respect qui prône! Les élèves sont invités à comprendre la réalité de chacun, à développer leur estime personnelle et leur empathie.

Le projet du jardin est un bel exemple de son dynamisme. Elle a impliqué les éducatrices et les jeunes du Centre de la petite enfance dans les étapes de semis et de récolte, les jeunes d'âge préscolaire ont été jumelés avec les élèves de l'école pour travailler. La maison des jeunes a été invitée à la récolte de pommes de terre. Les pommes de terre ont été utilisées dans le cadre d'une activité spéciale poutine de la maison des jeunes.

Chaque année, Madame Kim s'implique dans la mise en place de campagne de financement pour les clowns thérapeutiques et Leucan, des causes que les jeunes sont invités à découvrir.

Dévouement et leadership:

Madame Boivin est un exemple de dévouement et de leadership au sein de notre école et de notre communauté éducative. Elle inspire ses collègues et encourage le partage des meilleures pratiques pédagogiques. Son engagement envers l'éducation va bien au-delà des heures de classe, ce qui en fait un modèle pour ses élèves et ses pairs.

Dans le cadre du projet du jardin, elle s'est impliquée tout au long de l'année, s'occupant de désherber même durant les vacances estivales.

Remercions là pour tout ce qu'elle apporte à notre communauté!

Saviez-vous que...

Une nouvelle entreprise en mieux-être est officiellement lancée sur notre territoire



Situé à proximité du village de Larouche, un nouvel espace dédié au mieux-être et à la transformation personnelle a récemment ouvert ses portes : le **Centre Renaître à soi m'aime**. Dirigé par Karina et Stéphane, ce centre est une invitation à se ressourcer, se reconnecter à soi-même et retrouver un équilibre profond. En offrant une gamme variée de services allant des soins énergétiques au yoga thérapeutique, le centre s'impose déjà comme une destination incontournable pour ceux qui cherchent à améliorer leur bien-être physique et mental.

Un centre pour se ressourcer

Le Centre Renaître à soi m'aime se distingue par son approche holistique du mieux-être, proposant des **séjours de ressourcement individuels ou en couple**, dans un cadre naturel apaisant. Les forfaits offerts incluent des nuitées dans un environnement serein, un accès à des installations telles que le spa, le sauna, ainsi que des sentiers en forêt. En été, les visiteurs peuvent profiter du lac Samson avec des kayaks et des paddleboards, tandis que l'hiver invite aux balades en raquettes.

Une approche globale du mieux-être

Que ce soit à travers des **soins en magnétisme**, des séances de **thérapie métaphysique énergétique (TME)** ou encore des **ateliers d'épanouissement personnel**, le centre offre un cadre propice à l'introspection et à la guérison. Le magnétisme permet de rétablir l'harmonie énergétique du corps, tandis que la TME aide à ouvrir la conscience et à comprendre plus profondément son chemin de vie. Ces techniques permettent de débloquer les énergies stagnantes et de réactiver le processus d'auto-guérison.

Des soins en duo ou en solo

Les forfaits proposés sont variés et s'adaptent aux besoins individuels. Par exemple, le **Forfait Renaître** inclut deux nuits d'hébergement, des soins en magnétisme et TME, une séance de yoga et un accompagnement en mieux-être. Pour les couples, le **Forfait Renaissance à deux** permet de partager une expérience de reconnexion en duo avec des soins énergétiques et des séances de yoga en conscience.

Yoga et expansion de conscience

Le centre met également l'accent sur la pratique du **Hatha yoga**, une méthode douce et accessible à tous, favorisant l'harmonisation des énergies et la gestion du stress. Les bienfaits de cette discipline sont multiples : elle aide à stabiliser les émotions, à renforcer la confiance en soi et à revitaliser le corps. Des **soirées d'expansion de conscience** et des **ateliers d'épanouissement** sont aussi organisés pour approfondir la transformation personnelle des participants.

Une nouvelle énergie à Larouche

Le Centre Renaître à soi m'aime se veut une nouvelle référence en matière de mieux-être dans le secteur de Larouche, apportant une réponse à une demande croissante de lieux de ressourcement. Karina et Stéphane, avec leur expertise et leur passion pour l'épanouissement personnel, sont à l'écoute des besoins de chaque visiteur pour leur offrir une expérience unique et bienfaisante.

Avec son environnement apaisant et ses services personnalisés, le Centre Renaître à soi m'aime est une adresse à retenir pour ceux qui souhaitent se détendre, se retrouver et cheminer vers une meilleure version d'eux-mêmes.



Informations diverses

Rejoins l'équipe !



Nous recherchons une personne pour rejoindre notre équipe de production.
Tâches : Faire les meilleurs balais à la guimauve, préparer des biscuits et des cornets

Horaire : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Environnement : Bonne humeur garantie, conciliation travail-famille au rendez-vous !

Le profil idéal ? C'est peut-être toi si :

- Tu es en forme et tu n'as pas peur de bouger
- Tu travailles rapidement et efficacement
- Tu apprends vite et tu es autonome
- Tu aimes toucher à plusieurs postes (la routine, très peu pour toi !)
- Tu es une personne d'équipe avec un bon esprit de collaboration
- Pourquoi nous rejoindre ? Parce que tu travailleras avec une équipe fun dans un cadre où il fait bon vivre (et oui, ça sent toujours bon le chocolat) !

Tu penses être la perle rare que nous cherchons ?

Viens porter ton CV à la chocolaterie
910 Rte des Fondateurs, Larouche

LES ORGANISMES JEUNESSE DE JONQUIÈRE VOUS INVITE À UNE

SOIRÉE 12-17 ANS

19H00 À 22H00

QUAND : 25 OCTOBRE 2024
OÙ : PATRO DE JONQUIÈRE
2505 RUE SAINT-DOMINIQUE, JONQUIÈRE, QC J7K 6J8
PRIX : 3\$

VIENS BOUGER SUR LA MUSIQUE DE NOTRE DJ

- PHOTOBOOTH
- BAR À BÂTONS LUMINEUX
- PRIX DE PARTICIPATION

DJ JPLIGHT

BILLET EN VENTE BIEN TÔT

CANTINE SUR PLACE
(PAIEMENT CASH SEULEMENT)

HORAIRE DU TRANSPORT* POUR LA SOIRÉE DISCOTHÈQUE 12-17 ANS

25 OCTOBRE 2024 À 19 h, AU PATRO DE JONQUIÈRE
GRATUIT sur présentation du billet d'entrée*

HEURE DES DÉPARTS

BEGIN
18 h 15 au dépanneur Maestro

SAINT-AMBROISE
18 h 30 à la Maison des jeunes

SHIPSHAW
18 h 15 à la Maison des jeunes
18 h 40 au dépanneur Accommodation St-Léonard

LAROUCHE
18 h 15 à la Maison des jeunes

SAINT-CHARLES-DE-BOURGET :
18 h 30 à la Maison des jeunes

LAC-KÉNOGAMI
18 h 30 au dépanneur la Coop de solidarité – Super Sagamie

HEURE DU RETOUR : DÉPART DU PATRO à 22 h

Informations diverses

Tirage au profit du Cercle de Fermières Larouche



- **Premier prix:** Coffre rempli d'artisanat
- **Deuxième prix:** Jeté de broderie suédoise
- **Troisième prix:** 6 serviettes torchon et lavette
- **Quatrième prix:** 2 Sacs tissés

Date du tirage: 27 octobre 2024 à 12h00
Salle multifonctionnelle de Larouche
610, Rue Lévesque, Larouche

Coût du billet: 1 billet /2\$
3 billets /5\$



Responsable du tirage: Louise Edmond 418-547-4345.

➤ **Premier prix:** Coffre rempli d'artisanat



Valeurs de
\$800,00\$

➤ **Troisième prix:** 6 serviettes torchon et lavette

Valeurs de
\$25,00\$



➤ **Deuxième prix:** Jeté de broderie suédoise

Valeurs de
\$300,00\$



Quatrième Prix: 2 Sacs tissés

Valeurs de
\$50,00\$





Trouvez le costume parfait pour l'Halloween!

Confection Imagine est prêt
à vous déguiser de la tête aux pieds.



Que vous soyez un adulte ou un enfant,
nous avons un choix de **1000 costumes**
effrayants, amusants et originaux pour
tous les âges et tous les goûts.

Passez en boutique choisir votre
costume, réservez-le et récupérez-le en
temps voulu.



Horaires :

Lundi au jeudi : 8h à 17h

Vendredi : 8h à midi



Possibilité de prendre rendez-vous en
dehors de ces heures

Confection Imagine

350 Boulevard du Royaume

418 547-8919

confectionimagine.com